



Congrès et assemblée générale C.N.J.F. du 24 septembre 2006

Nota : des problèmes personnels de notre secrétaire ont fait que ce compte rendu vous arrive avec beaucoup de retard (3mois). Veuillez nous en excuser.

Juges présents :

Section A : 6 présents sur 8	Section B : 2+1 présents sur 5	Section C : 18 + 3 présents sur 39	Section E : 14 présents sur 20
Section F : 7+2 présents sur 21	Section H et I : 6 présents sur 8	Section K : 6+2 présents sur 16	

8 élèves juges présents

Début du congrès : 9h10 accueil des congressistes et mot de bienvenue.

Minute de silence en hommage aux collègues ayant perdu un être cher.

Les débats sont enregistrés sur cassette par notre secrétaire.

Accueil des nouveaux membres de la C.N.J.F. : les nouveaux élèves-juges se présentent eux-mêmes à l'ensemble de l'assemblée. Il leur est souhaité la bienvenue parmi nous et une bonne réussite dans leur formation initiale.

Remise des médailles OMJ par le président de la C.N.J.F., le président de l'UOF-COM France et M. Level membre du Bureau de l'O.M.J.

Echelon or : Roland Carpentier (malinois)

Echelon argent : Maurice Level (Harz), Pierre Massart (Harz), Daniel Vanoverberghe (Harz), Alain Chevalier (couleurs), Jean-Albert Eude (couleurs), Marcel Kergosien (couleurs), Daniel Amiaud (postures), Claude Chaumette (postures), François Gérardin (postures), Patrick Tabary (exotiques bec droit), Jean Delestrade (faune européenne), René Gardien (faune européenne).

La parole est ensuite donnée au président de l'UOF-COM France.

Alain Chevalier nous informe des dernières dispositions légales concernant la grippe aviaire.

Alain rappelle que l'année 2005-2006 a été très difficile pour le monde de l'élevage, touché à tous les niveaux : éleveurs, clubs, juges, entités Nationales et Mondiale par la **grippe aviaire**.

Le bureau de l'UOF-COM-France a été surpris de l'importance des mesures sanitaires prises par le gouvernement.

Alain signale le sérieux des clubs locaux et la responsabilité des organisateurs de concours qui ont appliqué scrupuleusement tout ce qui était demandé.

Rappel du fonctionnement de la fédération :

- 1) Essayer de comprendre ce qui se passait.
- 2) Communication du bureau sur la grippe aviaire.
- 3) Action pour expliquer en tant que représentant des éleveurs, la spécificité de nos activités afin de dire que nous n'étions pas très concernés par toutes ces mesures de précaution. Nous avons aussi très vite communiqué pour que les éleveurs suivent les consignes qui seraient données par les services sanitaires de l'état.

Il y a eu aussi une très importante concertation avec l'ensemble des fédérations concernées, et en à peine un mois, 20 de ces fédérations étaient réunies pour se concerter et défendre les éleveurs. On a ainsi pu montrer au pouvoir public l'importance qu'avait l'ensemble des gens concernés par les oiseaux, et ainsi être pris plus au sérieux.

Où en est-on aujourd'hui ? On est dans une autorisation globale de toute manifestation.

Remerciement à Pierre Channoy pour le travail accompli dans la création d'une charte ornithologique.

Remerciements aussi aux présidents de régions qui ont pris des engagements fermes vis à vis du respect des consignes données par les autorités sanitaires via leurs fédérations.

Nous devons être optimiste. Les manifestations à ce jour ont été assurées et les contrôles vétérinaires pas plus importants qu'avant.

En Belgique les rassemblements d'oiseaux ont été autorisés, mais ceux avec ventes d'oiseaux interdits. Le Mondial en Espagne a été annulé par une mauvaise entente entre deux fédérations.

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons **gagné** les trois **procès** du tribunal d'Amiens (voir le CR dans revue ODM). Communiquez ce type d'informations positives pour bien montrer que votre fédération travaille pour le bien des éleveurs même si, pour certains, cela ne se voit pas tous les jours.

Rapport du président C.N.J.F.

Quelques mots avant de démarrer. Nous savons que le contexte a été difficile l'an dernier, que des inquiétudes existent pour la saison à venir. Est-ce pour cela mais j'ai senti hier en faisant le tour des sections que dans certaines des tensions étaient palpables.

Je rappelle que si chacun a sa personnalité, ses opinions, son vécu propre, nous formons un collectif et nous avons une finalité, qui est d'apporter aux éleveurs le meilleur jugement possible, une meilleure connaissance sur les oiseaux. Et aussi d'avoir nous même la meilleure connaissance des oiseaux et d'avoir un fonctionnement interne compatible avec de bonnes relations humaines.

Peut-être que certains l'avaient oublié ; mon rôle de président aujourd'hui est de le rappeler. Mettez votre savoir, votre expérience, vos connaissances dans un but commun d'amélioration et non pas de régler des comptes, ce n'est pas le lieu pour cela. Vu les difficultés pour avoir de nouveaux membres, ce n'est pas la peine d'user notre énergie dans des batailles stériles.

Par contre parmi vous il y a des gens qui s'investissent énormément.

Ils sont juges à la COM, responsables de clubs ou clubs techniques, présidents de région, d'autres ont pris des responsabilités au sein de la CNJF, soit comme responsables de section, soit comme membres de commissions où ils ont beaucoup travaillé. On doit donc les remercier pour cette année de travail.

Beaucoup de domaines ont avancé et d'autres sont en chantier, n'ont pas abouti mais on a le temps devant nous pour les finaliser. S'il y a des remarques, on en discute et on essaye d'avancer pour arriver à un consensus que tout le monde devra respecter car ces règles doivent être consenties mutuellement.

Réfléchissez à la notion de groupe et de collectif.

Rapport moral CNJF 2005 – 2006

A l'issue de cette première année de mon mandat, je me tourne vers vous pour faire le point sur les actions engagées aussi bien celles qui sont encore en cours que sur celles qui sont achevées. Lors de ma déclaration d'intentions, ici même l'an dernier, je vous avais donné les grandes lignes de mes objectifs et surtout j'avais bien dit que j'entendais être le catalyseur des énergies. Les membres du Bureau ont sans doute été les premières victimes du rythme imposé mais la majorité d'entre eux ont avec bonne grâce engagé bien des travaux et abouti sur plusieurs d'entre eux. Je tiens à les remercier devant vous et à remercier aussi ceux d'entre vous qui se sont investis réellement et sincèrement dans différentes actions au service de la CNJF.

Une grande quantité de travail (pas loin de 1000 heures) essentiellement par contact téléphonique et Internet mais aussi deux rencontres en mai à Paris puis en juillet à Angoulême.

Voici les grandes lignes de l'année écoulée :

Effectif : stable, aucun départ mais aussi aucune arrivée (puisque pas de possibilité d'organiser les examens finaux d'élèves-juges cette année). En revanche l'avenir s'annonce plus sombre : quelques collègues sont obligés d'arrêter leur fonction ou de la suspendre, pour cause de maladie ou à cause de leur âge. Ainsi 4 collègues ne seront plus des membres actifs CNJF à la fin de cette année. Cela commence à poser problème. Il est important de passer à la vitesse supérieure au niveau du recrutement et de la formation mais il est vrai que le vivier d'éleveurs compétents et motivés s'appauvrit d'année en année. A chacun d'entre vous je demande de faire de la prospection. Pour les collègues cessant leur activité et accédant au titre de juge honoraire, la C.N.J.F. leur offrira un cadeau lors du prochain national, ils le méritent grandement, je remercie Robert Laroque pour la bonne soirée qu'il nous a fait passer hier à raconter ses souvenirs de jeunesse de 1949 à aujourd'hui. Robert a été aussi responsable de la section canari de couleur. On a aussi parlé hier de Fernand Baudet qui fête son 50^{ème} congrès CNJF, 50 ans d'activité de juge voilà des gens qui montrent l'exemple.

Problème du recrutement et de la formation, quelques sections ont recruté des candidats, d'autres non comme la section couleur. La section posture qui avait fermé le recrutement vient de le rouvrir; ne pas oublier que les candidats de maintenant ne seront opérationnels qu'en 2009-2010.

Repérer le plus de candidats possibles, mais attention à leur motivation. Si elle n'est pas au départ, cela ne marchera pas.

LES ACTIONS ENGAGEES ET ENCORE EN COURS

La refonte de notre règlement intérieur

Présentation du pourquoi de la nécessité de la refonte du RI. Il y a des points qui posent problème soit au niveau de leur interprétation, soit parce qu'ils n'existent pas dans le RI actuel.

Mise en chantier dès début octobre. Il y a d'abord eu des propositions de l'équipe mise en place au congrès de l'an dernier autour de Didier Faessel et celles de Jean-Yves Hervé. Des propositions riches. Il a fallu structurer tout cela, tenir compte des réalités du contexte et du but poursuivi par la CNJF, améliorer ce qui n'avait pas fonctionné dans l'ancien R.I., l'adapter à des situations nouvelles (par exemple le retour possible d'anciens juges). Un travail d'étude et d'amendement, de multiples versions ont été étudiées par le Bureau jusqu'au mois de juillet (14 versions) pour arriver à la version qui vous a été envoyée. Un très gros travail a été fait. Maintenant je sais que certains souhaitent améliorer des éléments ou pouvoir encore travailler sur certains points. Je souhaite noter ce qui d'après vous convient, ce qu'il faudrait changer ou améliorer.

Un vaste débat s'engage alors. Plusieurs collègues interviennent (Dudognon, Faivre, Eude, Ballester, Delanoue, Gérardin, Hellequin, Level, Truchi, Dagaut, Delattre ...), notamment sur l'annexe 4 : le point des devoirs du juge et les sanctions, « Bonus, malus », « système coercitif » Ce n'est plus l'esprit qui devrait être le nôtre « esprit d'amitié, esprit d'association, et surtout un esprit de culture et de plaisir. »

Ce point ne devait pourtant être discuté qu'en 2007 mais il semble cristalliser les angoisses.

Un autre point est débattu, soulevé par Gérardin, qui concerne le fait d'être juge et vendeur d'oiseaux, Guy Hellequin refait un historique sur la création de l'UOF et de la Commission des juges UOF qui deviendra par la suite CNJF (1983) afin de rectifier et compléter le préambule du R.I. et propose sa modification. Alain demande la reformulation du préambule en insistant sur le fait qu'un juge peut appartenir à l'une ou l'autre des fédérations.

Après une heure de discussion sur les différents articles qui posent problème, il est pris la décision suivante : ***pour l'instant l'ancien règlement intérieur est maintenu, les grandes orientations des modifications (fournies par le Bureau, par les responsables de section, par chaque juge) doivent être proposées à Didier Faessel avant le 31 mars 2007. Ces grandes orientations seront présentées à l'assemblée générale 2007 puis une équipe autour de nos juristes rédigera le nouveau règlement intérieur pour 2008.***

Pose Café

Reprise du Congrès.

L'édition de standards pour toutes les sections (sauf chant)

Objectif : sortir pour décembre des standards pour une partie des psittacidés, une partie des exotiques et les canaris de postures. Cet engagement a été pris par les responsables de section et annoncé au congrès UOF de mai. Les éleveurs attendent. A chacun de mettre la dernière touche au travail entrepris. Il faut tenir les délais. Les standards c'est l'affaire de la CNJF. A nous de les mettre au point, de les actualiser et ensuite de les diffuser. Cette clarté vis-à-vis des éleveurs est nécessaire.

LES ACTIONS ENGAGEES ET MENEES A BIEN

Les fiches de jugement : déjà commencée sous le mandat de Francis Faure, la rénovation de nos fiches de jugement a abouti. Des fiches très bien construites et efficaces. Bravo aux sections qui ont mené à bien cette réactualisation. Ces fiches sont toutes sous forme numérique et disponibles gratuitement pour toutes les sociétés (il suffit de les télécharger et de les imprimer). Les fiches des anciens modèles périmés doivent être détruites et remplacées par ces nouveaux modèles gratuits.

La refonte de la classification : prévue pour mai 2005 puis décembre 2005 cette refonte a mobilisé les énergies pendant plus longtemps que prévu. Ajout ou suppression de classes bien sûr mais aussi harmonisation des façons de numéroter + transmission à l'UOF-COM France et là il a fallu plus de 4 mois pour être certain que tout était correct. Cette nouvelle classification est déjà en application et ira jusqu'en 2008.

Refonte des Statuts et R.I. de l'UOF-COM-France : précisions sur la place de la CNJF dans l'UOF-COM France :

2006 est l'année où l'UOF-COM France a rénové ses statuts et son règlement intérieur. Le Bureau CNJF est intervenu très activement pour préciser la place de la CNJF et ses prérogatives notamment par rapport aux clubs techniques, aux sociétés et à la fédération.

Voici les textes nous concernant :

ART-15-LA COMMISSION NATIONALE DES JUGES DE FRANCE

La Commission Nationale des Juges de France dite C.N.J.F. est une Commission de l'U.O.F. C.O.M. FRANCE, jouissant d'un statut particulier en raison de l'origine de ses membres et de sa possibilité d'intervenir pour juger dans les concours organisés par les autres Entités Nationales.

Toutefois son règlement intérieur doit respecter les statuts ainsi que le règlement intérieur de l'U.O.F. C.O.M. FRANCE, ainsi que les buts poursuivis par celle-ci.

La C.N.J.F. :

- détermine son règlement intérieur, élit son Président et son Bureau ainsi que ses responsables de sections,
- assure le recrutement, la formation initiale et continue de ses membres,
- propose au congrès de l'Union les dispositions relatives aux frais de jugement et en avise les autres Entités Nationales,
- Communique ses disponibilités au 1^{er} avril au trésorier de l'Union en vue de leur intégration dans la comptabilité générale de l'Union,

- Tient ses comptes à la disposition de l'Union.
- Emet des propositions relatives à l'organisation des concours,
- est membre de la C.I.T. (article 13 du règlement intérieur),
- dépend techniquement de l'Ordre Mondial des Juges (O.M.J.),
- est seule compétente en France pour définir les standards ainsi que les critères de jugement des oiseaux de concours dont elle assure la publication,
- propose au congrès de l'Union des évolutions sur les méthodes de jugement, les fiches de jugement, le nombre d'oiseaux à juger par jour, tout en tenant compte des expérimentations des clubs techniques et des commissions spécialisées,
- respecte les directives de la C.O.M. lorsque le Mondial est organisé par la France.

Extrait de l'ART-12 sur les clubs techniques et la CNJF

Les Clubs techniques et les Commissions d'élevage spécialisées ont pour objet :

- de promouvoir par tous les moyens l'élevage des espèces ou races de leur spécialité et d'étudier et de vulgariser ses techniques,
- de mettre au point pour les concours des propositions de classes des oiseaux de leur spécialité en liaison avec la commission nationale des juges de France dans le cadre de la Commission Inter technique (C.I.T.).
- de mettre en application auprès des éleveurs de leur spécialité les standards produits par la C.N.J.F., de proposer à la C.N.J.F. l'étude d'évolutions de ces standards.

ART-13-COMMISSIONS

La commission inter technique (CIT) est composée à part égale des juges de la section compétente de la Commission Nationale des Juges de France et des membres non juges des clubs techniques ou de la commission spécialisée d'élevage concernée. Ils sont nommés respectivement par le Président de la CNJF et par celui du Club Technique ou de la Commission.

Elle se réunit si nécessaire lors du National ou dans un autre lieu et à une autre date si les circonstances l'exigent.

Le tableau ci-dessous fixe le rôle des différents intervenants selon la nature des propositions.

<u>TYPE DE DEMANDE OU PROPOSITIONS</u>	<u>ORIGINE POSSIBLE POUR LES PROPOSITIONS</u>	<u>DECISIONS PRISES PAR</u>
<u>Concours de l'U.O.F. C.O.M. FRANCE</u> Organisation des concours. Règles attribution des titres et médailles	<ul style="list-style-type: none"> - Région (éleveur ou sociétés) - Bureau de l'U.O.F. C.O.M. France - Club technique ou Commission spécialisée - C.N.J.F. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Congrès de L'U.O.F. C.O.M. FRANCE
<u>Concours de l'U.O.F. C.O.M. FRANCE</u> Classification Types de cage Age des oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Région (éleveur ou sociétés) - Bureau de l'U.O.F. C.O.M. France - Club technique ou Commission spécialisée - C.N.J.F. 	<ul style="list-style-type: none"> - Par accord de la C.I.T. - En cas de désaccord de la C.I.T. par Le Congrès de L'U.O.F. C.O.M. FRANCE
<u>Concours de l'U.O.F. C.O.M. FRANCE</u> Méthodes de jugement Modèles de fiches de jugement Nombre d'oiseaux à juger par jour	<ul style="list-style-type: none"> - Région (éleveur ou sociétés) - Bureau de l'U.O.F. C.O.M. France - Club technique ou Commission spécialisée - C.N.J.F. - Autres origines 	<ul style="list-style-type: none"> Le Congrès de L'U.O.F. C.O.M. France Sur propositions de La C.N.J.F.
<u>Concours de l'U.O.F. C.O.M. FRANCE</u> Standards Critères de jugement	<ul style="list-style-type: none"> - Région (éleveur ou sociétés) - Bureau de l'U.O.F. C.O.M. France - Club technique ou Commission spécialisée - C.N.J.F. - Autres origines 	<ul style="list-style-type: none"> La C.N.J.F.

Maintenir les examens malgré les restrictions sanitaires : des solutions de secours ont été trouvées pour les examens d'entrée afin que les postulants puissent officiellement démarrer leur première année de stage en 2006.

Quelques informations utiles

Le montant de l'indemnité de jugement reste à **54 euros la journée** (vote des Présidents de Régions 50% de OUI, 50% de NON) d'où statu quo.

Augmentation de l'**indemnité kilométrique**. Elle passe à **30 cts le km** (400km maxi « suite au refus d'adopter le nouveau RI on applique les décisions de l'ancien »), au dessus de 400km tarif SNCF seconde classe.

Restent valables uniquement les anciennes feuilles de frais avec mise à jour de l'indemnité kilométrique.

On parle ensuite de la proposition des **nouvelles règles de jugement du National** pour trouver un compromis entre la méthode actuelle, celle de type anglaise ou de type allemand ; La proposition faite entre dans le cadre beaucoup plus global de l'organisation du National, « rappelons que les jugements ne sont qu'une partie de l'organisation générale d'un National ». L'UOF-COM-France a demandé aux régions de faire un travail de proposition, la seule proposition fournie est la notre, donc l'étude continue.

En revanche lors du festival CTP une expérimentation comparative des deux méthodes va être faite, pour voir quel gain il pourrait y avoir, quelles difficultés pourraient survenir ... c'est dommage que seul le CTP ait fait cet essai, car une comparaison sur plusieurs types d'oiseaux aurait été plus performante.

Les frais de déplacement et d'hébergement de nos **candidats à l'O.M.J.** seront remboursés par l'UOF-COM France si les candidats sont reçus à l'examen. Pour 2006, la CNJF a demandé en Mai à

l'UOF-COM France de transmettre les candidatures de MM Faessel et Rohmer (postures) et Hermant, Richard, Valdenaire (couleurs).

Modification d'appellation: la section becs crochus devient **section psittacidés** (plus précis et scientifique notamment pour les autorités, DSV etc.). Il va falloir que chaque juge s'habitue à ce nouveau vocable.

Deux membres de la C.N.J.F. sont élus à des postes de responsabilité à l'UOF – COM France avec rang de vice-président : Daniel Hans (juge OMJ psittacidés) et Pierre Channoy (élève-juge psittacidés)

Le bureau de l'UOF-COM-France est conscient des efforts que nous faisons, par contre au niveau des présidents de régions, l'impression est beaucoup plus mitigée, c'est donc à vous de montrer ce que vous faites.

Assemblée générale

1. **CR des sections** (cf. site Internet et revue « Les Oiseaux du Monde »). Chaque juge a reçu en octobre le CR de sa section. Deux sections ont changé de responsable. Frédéric Bivert est élu pour trois ans responsable de la section exotiques. Didier Faessel a été désigné pour assurer l'intérim à la tête de la section postures jusque septembre 2007.
2. **Elections statutaires** : les postes de secrétaire et de responsable des examens étaient à pourvoir. Henri Ofenloch rempile pour un nouveau mandat comme secrétaire et Alain Giocanti continue en tant que responsable des examens.

Mise en place d'un site Internet

La CNJF s'est dotée d'un site Internet mis en place grâce à l'aide de Grégory Cam et au travail de plusieurs d'entre vous notamment sur la fourniture de photos en mettant le plus possible d'oiseaux qui correspondent au domaine de la CNJF. Beaucoup d'entre vous ont pu constater que ce site visait beaucoup de monde, les éleveurs, les clubs, et naturellement les juges. Nous avons un outil moderne de communication, communication entre nous mais aussi communication envers tous les éleveurs français. Un outil très pratique et apprécié et surtout constamment réactualisé avec :

- Liste des juges
- Compte rendu des sections
- Fiches de jugements
- Standards disponibles
- Et des formulaires téléchargeables.

Les infos disponibles concernant la CNJF ou ses sections sont mises en ligne sous 48h maxi quand Greg ou moi-même les avons. Ce site vous sera présenté plus en détail tout à l'heure.
<http://www.cnjf.org>

Rapport du responsable national des examens : Rappel du futur déroulement des examens. Cette année, certains examens d'entrée ont pu avoir lieu au moins partiellement. Certains vont se dérouler aussi début octobre. Ensuite la session normale aura lieu en décembre lors du national de Noyelles sous Lens. Cette année a été une saison particulière, il y a eu des examens dans différents endroits et différentes dates à cause de la grippe aviaire. L'année prochaine il n'y aura qu'un seul lieu de passage : le national.

Enfin Alain Giocanti rappelle qu'il aimerait bien être informé des nouvelles candidatures pour pouvoir convoquer ceux-ci dans les délais.

Afficher clairement les exigences pour les différents examens et dans toutes les sections : ceci a amené chaque section à se questionner sur la pertinence de ses objectifs de formation initiale et ses façons de faire passer les examens. Le document de synthèse est disponible depuis le 2 juillet et il reprend toutes les exigences pour les trois années de formation et les trois niveaux d'examen.

Rapport du trésorier : il fait apparaître une situation stable, l'augmentation de la subvention de l'UOF-COM France couvrant les frais supplémentaires de la période écoulée. Le montant de la cotisation reste inchangé. Le trésorier annonce qu'il n'a pas fait les reçus de cotisation mais qu'ils seront envoyés à chacun par courrier avec aussi un justificatif de frais pour le séjour à Palaiseau (déduction fiscale possible).

En **bilan de ce congrès** il convient de s'interroger sur ce que chaque juge attend de son appartenance à la C.N.J.F. Veut-on un simple label donnant le droit de juger des concours ou bien un ensemble de droits mais aussi de devoirs comme celui de se former (au sein de la CNJF mais aussi en dehors d'elle) et celui d'aider à la formation de ses collègues (mise en commun des connaissances et expériences de tous)? A chacun de s'impliquer vraiment et aussi aux responsables de section d'impulser davantage de travail technique lors de la réunion du samedi. Penser qu'on peut toujours apporter des oiseaux à Palaiseau pour travailler dessus. Les réunions de travail de certaines sections se faisant en plus à d'autres moments de l'année sont aussi des moments forts de la vie de la C.N.J.F. et sont à encourager.

Le congrès 2007 se tiendra à Palaiseau les 29 et 30 septembre 2007.

Restant à votre service, nous vous souhaitons une bonne saison de jugement.

Le président de la C.N.J.F.
Jean-Paul Glémet

Le secrétaire de la C.N.J.F.
Henri Ofenloch

Dernières infos :

1. La session d'examens OMJ 2006 pour les candidats français n'a pas eu lieu faute à un oubli de la fédération UOF-COM France de communiquer notre liste aux instances de l'O.M.J.
2. La session d'examens C.N.J.F. s'est déroulée normalement lors du National de Noyelles sous Lens. M Taguet (malinois), Cam (couleurs), Channoy (psittacidés) deviennent juges C.N.J.F. à compter de 2007. Ceci est aussi le cas pour M T. Chevallier (exotiques). Félicitations !
3. La section exotiques à bec droit vient d'éditer son premier CD Rom de standards (moineaux du Japon). On attend la suite avec impatience ainsi que les productions des sections psittacidés et canaris de posture.
4. En pièce jointe veuillez trouver le rappel des règles d'attribution des titres et médailles dans les concours. Lors du national de Noyelles il y a eu discordance entre certains jurys (deux collègues semblent avoir appliqué une règle différente pour l'attribution des titres de deuxième et troisième).



Rappel de la règle d'attribution des titres en fonction des pointages

En individuel :

Titre de Champion : oiseau classé premier de série ou oiseau seul et ayant obtenu 90 points ou plus

Titre de Deuxième :

Cas 1 : oiseau avec un minimum de 89 points et classé deuxième d'une série avec un champion

Cas 2 : oiseau classé premier d'une série et pointé 89 points

Cas 3 : oiseau seul dans la série et pointé 89 points

Titre de Troisième :

Cas 1 : oiseau classé troisième et avec pointage d'au moins 89 points

Cas 2 : oiseau arrivé deuxième d'une série dont le premier fait aussi 89 points.

En stam :

Titre de Champion : stam classé premier de série ou oiseau seul et ayant obtenu 360 points ou plus

Titre de Deuxième :

Cas 1 : stam avec un minimum de 358 points et classé deuxième d'une série avec champion

Cas 2 : stam arrivé premier d'une série mais avec pointage de 359 ou 358 points

Cas 3 : seul stam dans la série et pointé 359 ou 358 points

Titre de Troisième :

Cas 1 : stam classé troisième et avec pointage d'au moins 356 points

Cas 2 : stam avec 356 à 359 points arrivé deuxième d'une série dont le premier fait 359 ou 358 points

Cas 3 : stam arrivé en tête de série mais avec pointage de 356 ou 357 points

Cas 4 : stam seul mais avec pointage de 356 ou 357 points

En résumé : pour les individuels les règles d'attribution des titres de champion et de deuxième n'ont pas changé (rappel : un oiseau seul pointé à 89 points n'est pas troisième mais deuxième, idem s'il arrive en tête de série). En individuel la règle est modifiée seulement pour la place de troisième : pointage minimum 89 points au lieu de 88.